

## **Communiqué des organisations syndicales de l'AFPA CGT, CFDT, CGT-FO, SUD Solidaires, CFE-CGC, CFTC**

### **La journée du 29 mai : Une mobilisation de très grande ampleur, un point d'appui pour mettre en échec le démantèlement de l'AFPA**

La journée de grève et de manifestation du 29 mai 2008 contre le démantèlement de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) s'est traduite par une mobilisation de très grande ampleur du personnel.

60 % des salariés ont répondu à l'appel à la grève des syndicats. Toutes les catégories du personnel se sont jointes à ce mouvement de grève. Parmi eux, entre 15 et 20 % des cadres hiérarchiques. Le nombre de grévistes est particulièrement élevé parmi les personnels chargés de l'orientation.

2 500 salariés se sont retrouvés à Paris pour défiler entre la place de la République et Bercy. Il s'agit d'une participation sans précédent pour l'AFPA. Cette manifestation s'est déroulée dans l'unité syndicale et de nombreux jeunes salariés étaient présents.

La journée s'est également traduite par une multitude d'initiatives aux niveaux local et régional : opérations « centre mort », barrages filtrants, rassemblements, distributions de tracts et signatures de pétitions dans des lieux publics, interpellations d'élus, etc.

Des salariés des CRP (centres de rééducation professionnelle) ont participé à la manifestation à Paris. Des représentants des Fédérations et Confédérations syndicales étaient également présents à la manifestation et certains d'entre eux faisaient partie de la délégation qui a été reçue ce jour-là par les représentants du gouvernement. Des usagers du service public ont manifesté leur soutien dans plusieurs centres de formation.

Toutes ces initiatives se sont traduites par un écho certain dans les médias, en premier lieu les médias régionaux.

Les syndicats ont également été reçus le 29 mai, à leur demande, par des représentants du gouvernement (Thomas Fatome, directeur de cabinet de Laurent Wauquiez et Renaud Riché, conseiller technique de Christine Lagarde).

Ces derniers ont confirmé la volonté du gouvernement de soumettre l'AFPA aux appels d'offre et à la mise en concurrence. Ils ont indiqué qu'il y aurait toujours, dans le projet de loi de finances, une ligne budgétaire pour l'AFPA en 2009, mais ils ont clairement annoncé que le « contexte financier difficile » pourrait amener le gouvernement à revoir le montant à la baisse. Tout en reconnaissant que les projets de l'Etat « manquaient de lisibilité », ils ont laissé les autres questions, toutes cruciales pour l'avenir de l'AFPA (l'éventualité d'un transfert de l'orientation, la situation du patrimoine, les hébergements, la politique du titre, l'avenir de la Direction de l'Ingénierie, l'égalité d'accès des usagers, etc.) sans réponse précise.

Enfin, les représentants du gouvernement ont indiqué que des annonces seraient faites dans les semaines qui viennent et en particulier le 10 juin prochain, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'AFPA.

Les organisations syndicales CGT, CFDT, CGT-FO, SUD-Solidaires, CFE-CGC et CFTC se félicitent du très grand succès de cette journée. La mobilisation du 29 mai illustre la

très vive inquiétude des salariés, mais aussi leur détermination à agir contre le démantèlement de l'AFPA. Pour les pouvoirs publics comme pour la direction de l'AFPA, il s'agit d'un avertissement très sérieux qu'ils auraient tort d'ignorer.

L'entrevue à Bercy le 29 mai avec des représentants de Christine Lagarde et de Laurent Wauquiez a clairement montré qu'il est nécessaire de poursuivre et d'amplifier l'action. Pour les organisations syndicales, il n'est pas question d'accepter les menaces qui pèsent sur l'AFPA nationale, sur le service qu'elle rend à ses usagers et sur les emplois des salariés. La journée du 29 mai n'est qu'une étape. Rien n'est joué et le succès de la mobilisation de la semaine dernière le prouve : le rapport de forces s'est créé dans l'unité, c'est dans l'unité qu'il faut le faire grandir et poursuivre le mouvement.

Dans l'immédiat, les organisations syndicales CGT, CFDT, CGT-FO, SUD-Solidaires, CFE-CGC et CFTC appellent les salariés à réaffirmer le 10 juin, jour de l'AG de l'Association leur refus d'un démantèlement de l'AFPA :

- En convoquant Dans chaque centre une assemblée générale du personnel.
- Par l'envoi de motions à adresser aux représentants des pouvoirs publics (Etat et régions) avant le début de l'Assemblée générale prévue en début d'après-midi.
  - pour le maintien des financements publics de l'AFPA par subvention et contre la mise en concurrence des formations,
  - pour la préservation de l'AFPA et le maintien de tous les emplois,
  - pour la pérennité du Siège national avec des fonctions centrales fortes et structurantes,
  - pour le maintien au sein de l'AFPA des services d'orientation et de la direction de l'ingénierie,
  - pour le maintien des services d'accompagnement permettant l'égalité d'accès à la formation (hébergement gratuit, restauration, médecine du travail, rémunération des stagiaires),
  - pour la résorption de la précarité des emplois à l'AFPA, (aujourd'hui 20 % des effectifs ont un contrat précaire),
  - pour le respect des qualifications des formateurs et le retrait du texte de la direction : « évolution du métier de formateur ».
- Rassemblement devant la Direction régionale d'Ile-de-france de représentants du personnel (région parisienne, Siège...) à partir de 14 heures, au moment où se déroulera l'Assemblée générale (8 rue Georges et Maï Politzer, 75012 Paris).
- Les six organisations syndicales demandent à être reçues.

Par ailleurs, les organisations syndicales CGT, CFDT, CGT-FO, SUD-Solidaires, CFE-CGC et CFTC appellent à accélérer, avant le 10 juin, dans les régions comme dans les centres, l'envoi de « *l'adresse des organisations syndicales du personnel de l'AFPA à l'ensemble des élus de la Nation : maires et conseillers municipaux, élus des Conseils généraux, élus des Conseils régionaux, sénateurs et députés* ».

Enfin, les organisations syndicales CGT, CFDT, CGT-FO, SUD-Solidaires, CFE-CGC et CFTC ont convenu de se retrouver le 10 juin au soir, après l'Assemblée générale de l'AFPA, pour déterminer la suite qu'il faudra donner à l'action collective.

Montreuil, le 03 juin 2008.